



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2013 – 26 du 5 décembre 2013

Objet : Détermination de la durée d'amortissement du compte n° 2182 :

L'an deux mille treize, le 5 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 28 novembre 2013.

Etaient présents :

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard

Membres élus des Collectivités :**Conseillers généraux :**

Gérard Lambert-Motte, Président de l'Établissement Public,

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel : Emmanuelle Evrard, suppléante
Hassen Ben Mahmoud, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Représentants de l'Etat : DRAC : Véronique Chatenay-Dolto

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Guy Paris, Evelyne Bossu

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : François Dupille

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Andrée Cassou

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 14

Absents :**Membres élus des Collectivités :**

Conseillers généraux : Jean-Pierre Béquet, Jean-Pierre Muller, Antoine Bonneval

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : Bernard Toublanc

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 1.0 DEC. 2013
ARRIVÉE

Etaient également présents :

- Dolorès Fourrez, Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- Que le compte 2182 a pour vocation de comptabiliser les dépenses de Matériel de transport,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

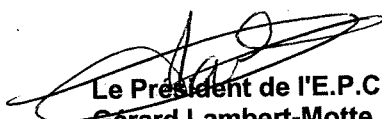
Après en avoir délibéré, fixe la durée d'amortissement du compte 2182 à cinq ans.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 14

Pour extrait conforme au registre des délibérations


Le Président de l'E.P.C.C.
Gerard Lambert-Motte

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire
LE 10 DEC. 2013
ARRIVÉE

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le